

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Marie-José GUIGNABEL, Violette JANET-WIOLAND, Jocelyne ROCHE, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Excusé : Etienne COUIGNOUX

Procurations : Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN

Date de la convocation : 19 Novembre 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

**DELIBERATION N° 2025-06- 05 A – TRAVAUX SUR LES VOIES COMMUNALES -
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES RURAUX 2026**

M le Maire rappelle à l'assemblée que la municipalité qu'elle souhaite poursuivre son engagement d'important travaux sur les voies communales, notamment avec le passage d'une étape du tour de France, et sollicite l'Etat au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**,

APPROUVE le projet de travaux sur les voies communales

DECIDE de solliciter les subventions correspondantes de la D.E.T.R., au titre de des travaux de voiries et d'intérêt communautaire,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel qui s'établit de la façon suivante :

Montant des travaux	100.000,00 € HT	120.000,00 € TTC
Subvention D.E.T.R.35%	35.000,00 € HT	
Autofinancement	65.000,00 € HT	

AUTORISE le Maire à lancer les marchés afférents et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération globale

DIT que les travaux seront inscrits au Budget Primitif 2026

La secrétaire de séance :

Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 10 Décembre 2025

Le Maire de Meymac


Philippe BRUGERE

